

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter car votre fils ou fille, qui est sorti(e) du centre PHILIAE depuis quelques mois ou quelques années, a été accompagné(e) par nos équipes au sein de notre établissement.

Récemment, des faits importants ont été portés à notre connaissance. Et, dans une volonté de transparence et de communication en lien avec les valeurs de l'ASEI, il nous a semblé nécessaire de vous en informer.

En effet, un premier signalement concernant une suspicion d'agressions sexuelles, envers une personne accompagnée a récemment été porté à la connaissance de la direction en mars dernier, par la famille de la victime. Puis, une seconde agression, plus ancienne, a été révélée par l'enquête de gendarmerie. Les deux victimes ont identifié un professionnel comme agresseur.

Les deux familles ont porté plainte, une en 2022 et une en 2025. En 2022, la plainte avait donné lieu à un enquête de gendarmerie qui n'avait pas permis d'identifier un agresseur à l'époque et l'enquête était toujours ouverte. La victime a quitté le centre en 2023. La gendarmerie, quand elle a reçu la deuxième plainte, a recoupé les deux affaires.

Dès connaissance des faits, le professionnel a été écarté afin d'assurer la mise en sécurité des enfants. Ce dernier est suspendu de ses fonctions depuis fin mars et ne travaillera plus à l'ASEI.

Profil de la personne mise en cause : il s'agit d'un professionnel de PHILIAE en CDI depuis 7 ans comme agent de soins ayant travaillé sur l'ensemble de PHILIAE qui compte au total 220 jeunes.

La mise en œuvre d'une enquête par la gendarmerie

Le rôle de l'ASEI n'est pas d'enquêter mais de signaler tout autre fait et de coopérer avec la gendarmerie afin de faciliter le travail d'enquête de la gendarmerie (plusieurs professionnels ont été auditionnés). Nous sommes en lien étroit avec la gendarmerie pour le repérage d'autres victimes éventuelles.

Nous prenons pleinement la mesure du choc profond et de l'impact majeur de cet événement sur les enfants, les familles et les professionnels, ainsi que du stress et des inquiétudes qu'il génère. Nous sommes résolument engagés pour garantir la sécurité et le soutien nécessaires à toutes les personnes que la situation peut affecter.

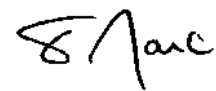
Nous sommes engagés dans un plan d'actions global pour que de telles situations ne se reproduisent pas : procédures internes, campagne sur le signalement, formation des professionnels au repérage, culture professionnelle autour de la prévention des situations de violence. Nous travaillons au renforcement de ces dispositifs, en partenariat étroit avec les familles.

Nous pouvons vous donner accès à un dispositif de soutien psychologique pour les familles. Si vous souhaitez en bénéficier, merci de nous contacter.

Nous rappelons l'engagement absolu de l'ASEI en faveur de la bientraitance, du respect de la dignité des personnes que nous accompagnons et de la tolérance zéro face à toute forme de violence.

Nous sommes bien entendu à votre écoute pour toute question, explication ou complément à apporter à ces informations qui vont être impactantes pour vous et votre entourage.

Valérie MARC
Directrice de PHILIAE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Marc'.